



INTERNATIONAL
OLIVE
COUNCIL

CONSEJO
OLEICOLA
INTERNACIONAL

CONSEIL
OLEICOLE
INTERNATIONAL

CONSIGLIO
OLEICOLO
INTERNAZIONALE

المجلس
الدولي
للزيتون

Subventions pour les programmes de promotion dans les pays membres du COI

-

Guide pratique

Applicable à partir du
20 juillet 2023



INTERNATIONAL
OLIVE
COUNCIL

CONSEJO
OLEICOLA
INTERNACIONAL

CONSEIL
OLEICOLE
INTERNATIONAL

CONSIGLIO
OLEICOLO
INTERNAZIONALE

المجلس
الدولي
للزيتون

I. Introduction

Dans le cadre des activités de promotion approuvées par le Conseil des Membres du Conseil oléicole international (COI), le Secrétariat exécutif (SE) a prévu d'accorder des subventions en vue de financer des programmes nationaux de promotion de la consommation locale d'huile d'olive et d'olives de table dans ses pays membres. Il peut s'agir de programmes annuels ou pluriannuels d'une durée maximale de quatre ans.

Les propositions (y compris les annexes et les documents justificatifs) doivent être soumises au plus tard le 15 septembre 2023, uniquement par voie électronique, au moyen du formulaire disponible [ici](#).

Ce guide a été élaboré afin d'aider les candidats à compléter le formulaire et à résoudre tout problème rencontré. Les candidats peuvent également s'adresser au COI par mail à l'adresse suivante : prom@iocorg.org pour toute question relative à la soumission de leurs demandes de subvention.

Veillez noter que le formulaire ne pourra pas être envoyé s'il n'a pas été complété correctement et que les titres/sections portant un astérisque doivent être obligatoirement renseignés.



INTERNATIONAL
OLIVE
COUNCIL




CONSEJO
OLEICOLA
INTERNACIONAL

CONSEIL
OLEICOLE
INTERNATIONAL

CONSIGLIO
OLEICOLO
INTERNAZIONALE

المجلس
الدولي
للزيتون

II. Guide Pratique

	<p>-Mentionner un titre clair décrivant le type d'action ou du programme.</p>
	<p>-Indiquer le nom officiel de l'organisme demandeur. -Préciser si le demandeur est un organisme du secteur public ou un organisme du secteur privé à but non lucratif.</p>
	<p>-Forme juridique officielle (ne pas remplir si le demandeur est une personne physique). -Personne morale : répondre oui ou non. Si la réponse est non, indiquer le nom du représentant habilité à signer les contrats et à participer aux procédures judiciaires. -Numéro d'enregistrement de l'entité (ne pas répondre si le demandeur est un organisme du secteur public). Dans le cas des personnes physiques, le demandeur doit indiquer son numéro de carte d'identité ou de passeport. -Numéro de TVA (le cas échéant).</p>



INTERNATIONAL
OLIVE
COUNCIL

CONSEJO
OLEICOLA
INTERNACIONAL

CONSEIL
OLEICOLE
INTERNATIONAL

CONSIGLIO
OLEICOLO
INTERNAZIONALE

المجلس
الدولي
للزيتون

<p>b) Personne de contact responsable de la proposition</p> <p>Nom*: <input type="text"/></p> <p>Fonction*: <input type="text"/></p> <p>Adresse*: <input type="text"/></p> <p>E-mail*: <input type="text"/></p> <p>Téléphone*: <input type="text"/> Sélectionnez un préfixe <input type="text"/></p> <p>c) Représentant légal (autorisé à signer la convention)</p> <p>Nom*: <input type="text"/></p> <p>Fonction*: <input type="text"/></p> <p>Adresse*: <input type="text"/></p> <p>E-mail*: <input type="text"/></p> <p>Téléphone*: <input type="text"/> Sélectionnez un préfixe <input type="text"/></p> <p>2.2 Autres informations pertinentes</p>	<p>-Indiquer le nom de la personne de contact responsable de la proposition et tous les détails demandés.</p> <p>-Indiquer le nom du représentant légal (autorisé à signer le contrat) et tous les détails demandés.</p> <p>-Mentionner toute autre information pertinente.</p>
<p>2.3 Coordonnées bancaires complètes du bénéficiaire</p> <p>Nom de la banque*: <input type="text"/></p> <p>Pays*: <input type="text"/> Sélectionnez un pays <input type="text"/></p> <p>Nom du titulaire du compte*: <input type="text"/></p> <p>Numéro de compte*: <input type="text"/></p> <p>IBAN*: <input type="text"/></p> <p>SWIFT*: <input type="text"/></p>	<p>-Indiquer les coordonnées bancaires complètes du bénéficiaire.</p> <p>-Vérifier que les coordonnées bancaires sont correctes.</p>
<p>3. DÉTAILS DE L'ACTION OU DU PROGRAMME</p> <p>Exemples:</p> <ul style="list-style-type: none">• Organisation de séminaires, de salons commerciaux, de symposiums et d'ateliers• Points d'information dans des salons de l'alimentation et de la nutrition• Matériel promotionnel (brochures, CD, livres, etc.)• Invitation à la participation de spécialistes internationaux• Le SE du COI a également décidé d'accorder des subventions pour soutenir l'organisation de concours nationaux à la qualité des huiles d'olive vierges extra organisés par les autorités compétentes, répondant aux conditions prévues dans les normes du COI (IOC T30/2/Doc. n° 3)• Autres <p>Approbation de la proposition*: <input type="text"/> Sélectionnez une option <input type="text"/></p> <p><small>La proposition a-t-elle reçu l'aval du chef de délégation du pays membre du candidat ou de l'autorité nationale dans le cas des pays de l'UE?</small></p> <p>Type de programme (en général): <input type="text"/></p> <p>État(s) membre(s)*: <input type="text"/> Sélectionnez un pays <input type="text"/></p> <p><small>Durée (jour de début et de fin prévu)</small></p> <p>Date de début*: <input type="text"/></p> <p>Date de fin*: <input type="text"/></p>	<p>-Le programme et les actions proposés doivent avoir comme objectif primordial la stratégie marketing et la promotion de l'huile d'olive et des olives de table (voir les exemples fournis).</p> <p>-Préciser si le programme est approuvé par le chef de délégation du pays membre du COI dont le demandeur est ressortissant.</p> <p>-Mentionner le type de programme, le pays membre et les dates de début et de fin du programme.</p> <p>-La date de début du programme pour 2023 doit être comprise entre le 15 octobre et le 1^{er} novembre 2023. La date de fin du programme doit être comprise entre le 15 octobre 2023 et le 31 décembre 2023 (dans le cas des programmes annuels) ou le 31 décembre 2026 (dans le cas de programmes pluriannuels).</p> <p>- Les programmes ou actions doivent se dérouler obligatoirement APRÈS la signature de la convention par le bénéficiaire et le COI.</p>





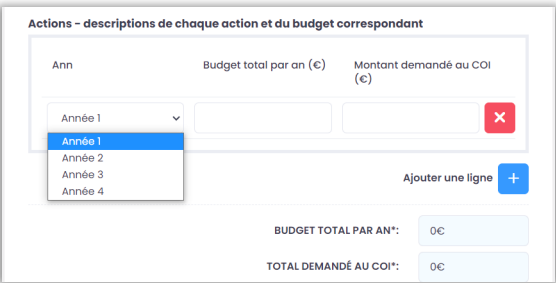

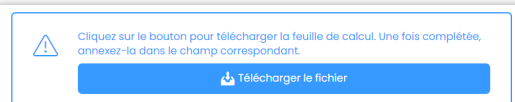
INTERNATIONAL
OLIVE
COUNCIL

CONSEJO
OLEICOLA
INTERNACIONAL

CONSEIL
OLEICOLE
INTERNATIONAL

CONSIGLIO
OLEICOLO
INTERNAZIONALE

المجلس
الدولي
للزيتون

	<p>-Indiquer l'intitulé de l'action pour chaque année si le programme est pluriannuel.</p>
	<p>-Fournir une description complète du programme global, l'objectif, la stratégie, la cible et les thèmes visés, ainsi que les principaux messages à communiquer.</p>
	<p>Pour chaque année, décrire :</p> <ul style="list-style-type: none">-Le type d'action et le budget total correspondant.-Le montant de la subvention demandée au COI.-Le montant maximum par subvention est de 6 000 € par année civile pour chaque bénéficiaire.-Les montants budgétaires indiqués dans le tableau budgétaire résumé (rempli directement en ligne) doivent correspondre aux montants calculés dans le tableau budgétaire détaillé.-Les subventions octroyées par le COI ne doivent en aucun cas représenter plus de 50% du coût effectif de l'activité cofinancée.
	<p>-Préciser et, si possible, quantifier l'impact anticipé du programme en termes de résultats attendus, ainsi que les outils utilisés pour évaluer l'impact et les résultats du programme.</p>
	<p>- Télécharger le fichier Excel qui apparaît dans le formulaire. Compléter soigneusement à la fois le tableau synthétique et les tableaux annuels détaillés du budget. Veuillez noter que :</p> <p>Si des experts ou des conférenciers participent à une activité, leurs honoraires ne</p>

